

ACADÉMIE DE POITIERS	SESSION JUIN 2000	Feuille : 1/8	N° d'anonymat
EXAMENS : BEP METIERS DU SECRETARIAT / DE LA COMPTABILITE			
Epreuve : EP3 - Economique et Juridique			
Durée : Durée : 1 H 30		Cœf : 2	
NOM :		Prénom :	

✕

EXAMENS : BEP METIERS DU SECRETARIAT / DE LA COMPTABILITE	N° d'anonymat
Epreuve : EP3 - Economique et Juridique	

Connaissances associées	Travaux	Note BEP
	DROIT	22
	La protection sociale	10
4.2.7. le salarié : droit social	1. Comment a évolué le remboursement des frais de laboratoire ?	2
La protection sociale : préciser la notion de risque social et identifier les systèmes de protection	2. Citer 4 risques sociaux assurés par la sécurité sociale.	4
	3. Comment s'appelle la part des dépenses maladie restant à la charge des salariés ?	1
	4. Comment obtenir un remboursement des frais de santé plus important que celui des régimes de base ?	1
	5. Citer 2 ressources importantes de la sécurité sociale.	2
		Les institutions publiques
4.2.6. Le citoyen, l'Etat de droit et la démocratie	1. Quelles sont les institutions publiques ayant l'initiative des projets et propositions de loi ?	2
la participation du citoyen à la vie politique nationale ; la constitution de 1958 : - président de la République - gouvernement - parlement - élaboration de la loi	2. Qu'est-ce qu'un amendement d'un projet ou d'une proposition de loi ?	2
	3. Qu'est-ce que "la navette" en matière de discussion parlementaire ?	2
	4. Qui vote en dernier ressort le texte de loi ?	1
	5. Qui promulgue les lois ?	1
	6. Par qui sont élus les sénateurs ?	1
	7. Quel est la fonction de Lionel Jospin et qu'elle institution dirige t-il ?	2
	8. Qui le nomme ?	1
		ECONOMIE
	La consommation	
4.1.3. La répartition	1. Définition de la consommation des ménages.	2
La consommation : Analyser l'évolution globale et l'évolution de la structure de la consommation des ménages.	2. Progression de la consommation des ménages.	1
	3. Raison de l'augmentation de la consommation.	1
	4. Citation des secteurs économiques ayant bénéficié de cette augmentation.	2,5
	5. Tableau à compléter	1,5
	6. Commentaire	10
	TOTAL	

NE RIEN INSCRIRE DANS CETTE PARTIE

NE RIEN INSCRIRE DANS CETTE PARTIE

Feuille 2/8

DROIT

La protection sociale

A l'aide des documents ci-dessous extraits de la revue Alternatives Economiques et de vos connaissances, répondez aux questions.

Les médecins face au tiers payant

▲ Dans le système de soins français, le patient paie le professionnel de santé (paiement direct), puis attend le remboursement (partiel) de sa caisse d'assurance maladie.

La part qui reste à sa charge – le ticket modérateur – est remboursée en partie ou en totalité par sa complémentaire (mutuelle ou assurance privée), s'il en a une. Cette avance de frais est un frein important à l'accès aux soins.

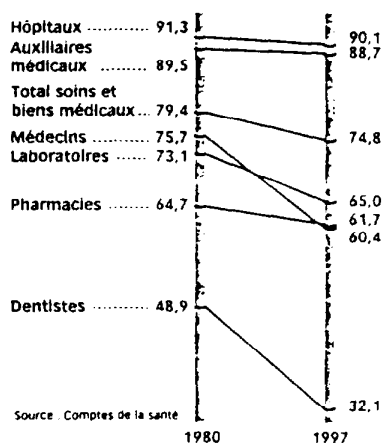
Dans un système de tiers payant, le patient ne paie que ce qui ne sera pas remboursé.

En cas de tiers payant intégral, il ne paie rien. Les médecins français ont toujours été très hostiles au tiers payant, qui conduit à ce que leurs revenus soient directement issus des caisses d'assurance maladie. Au nom de l'indépendance de leur statut, ils refusent une évolution qui en ferait à terme des « médecins de caisses ». Comment les professions de santé – grandes absentes des discussions sur la mise en place

de la couverture maladie universelle – vont-elles réagir à cette extension du nombre de personnes bénéficiant du tiers payant intégral (un système qui existe déjà pour les bénéficiaires de l'aide médicale gratuite et notamment les titulaires du RMI) ? Les négociations risquent d'être difficiles avec certains professionnels, en particulier les dentistes, dont les services sont en grande partie facturés à des niveaux bien supérieurs aux tarifs sur lesquels se base la Sécurité sociale pour rembourser les assurés. Or, l'absence d'accès aux prothèses dentaires et aux lunettes constitue aujourd'hui une des manifestations majeures des phénomènes d'exclusion en matière de santé. Si le corps médical refuse de jouer le jeu, comme souvent actuellement, alors que de nombreux professionnels refusent déjà de soigner les bénéficiaires de l'aide médicale gratuite, l'accès de tous aux soins risque de se trouver limité.

Des remboursements orientés à la baisse

Part des régimes de base dans la prise en charge des dépenses de santé, en %



Le financement des dépenses de santé

▲ Les dépenses de santé (soins et biens médicaux, dans le langage des Comptes de la santé) sont prises en charge principalement par la Sécurité sociale (régimes de base).

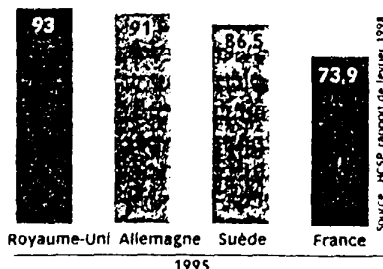
Un financement de l'Etat et des collectivités locales complète cette couverture de base.

De 1980 à 1997, la part de la couverture de base dans les dépenses de santé n'a cessé de diminuer, passant de près de 80 % à moins de 75 %.

▲ Mais c'est le détail de cette évolution qu'il est intéressant d'examiner pour bien comprendre les problèmes d'accès des populations défavorisées (voir graphique sur les remboursements). La couverture de base a reculé de 15 points pour les médecins, de 3 points pour les médicaments et de près de 17 points pour les soins dentaires, où elle était déjà très faible. Ces chiffres sont à comparer à ceux de nos voisins européens. Il faut ajouter à cette vue d'ensemble que la France est un des très rares pays, en Europe, où un ticket modérateur s'applique à la consultation médicale.

Nos voisins remboursent mieux

Taux moyen de remboursement pour l'ensemble des biens et actes médicaux (régime de base), en %



~~NE RIEN INSCRIRE DANS CETTE PARTIE~~

✕

NE RIEN INSCRIRE DANS CETTE PARTIE

Feuille 3/8

1- Comment a évolué le remboursement des frais de laboratoires pour les régimes de base de 1980 à 1997 ?
Justifiez votre réponse.

.....

.....

.....

.....

2- Citer quatre risques sociaux assurés par la Sécurité Sociale.

↳

↳

↳

↳

3- Les régimes de base de l'assurance maladie ne remboursent que partiellement les dépenses de santé.
Comment s'appelle la part de ces dépenses restant à la charge de l'assuré ?

.....

.....

.....

4- Comment obtenir un remboursement plus important des frais de santé que celui des régimes de base ?

↳

↳

5- Pour lui permettre d'assurer le versement des prestations, la Sécurité Sociale a besoin de ressources.
Citez deux des plus importantes ressources de la Sécurité Sociale.

↳

↳

NE RIEN INSCRIRE DANS CETTE PARTIE

NE RIEN INSCRIRE DANS CETTE PARTIE

Feuille 4/8

Les institutions publiques

A l'aide du document "Sénat : davantage de proportionnelle" extrait de la Nouvelle République du 21/07/1999 et de vos connaissances, répondez aux questions suivantes.

Sénat : davantage de proportionnelle

Lionel Jospin veut rendre la Haute Assemblée plus représentative en rééquilibrant le nombre de sièges par département et en développant la proportionnelle dans les circonscriptions les plus peuplées, ainsi que dans la désignation des grands électeurs.

Le Grand Conseil des communes de France, comme on appelle aussi le Sénat, est censé représenter davantage des territoires que des forces politiques. Il souffre depuis toujours de son mode d'élection : suffrage non universel et indirect, qui entraîne une sur-représentation du monde rural et des partis conservateurs.

Totalement insensible aux mouvements politiques de l'opinion, le Sénat est un bastion de la droite depuis toujours et le lieu de toutes les offensives contre les exécutifs de gauche.

Bien que les députés aient le dernier mot par rapport aux sénateurs lors du vote de la loi, le Sénat peut faire obstacle dans le cas des lois constitutionnelles ou organiques. Tel serait le cas, par exemple, si le gouvernement voulait impliquer les parlementaires dans de nouvelles interdictions de cumul des mandats, ou réformer en profondeur le Sénat et ses pouvoirs.

Faute d'y parvenir, Lionel Jospin propose « quelques remèdes ».

Tout d'abord en modifiant le mode de désignation des délégués communaux qui, avec les

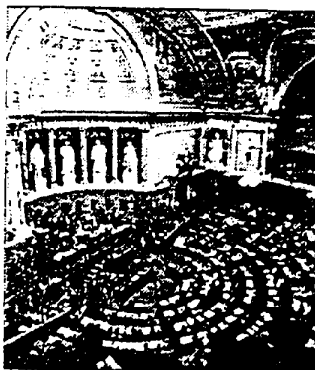
députés et les conseillers régionaux et généraux, constituent le collège des grands électeurs qui élit les sénateurs.

Désormais, le nombre de ces délégués communaux sera fixé en fonction de la population et non des effectifs des conseils municipaux. Dans les villes à scrutin de liste, ils devront être élus à la proportionnelle.

Ensuite, Lionel Jospin veut augmenter le nombre des départements où les sénateurs sont élus au scrutin de liste proportionnel à un tour (lorsqu'il y a plus de cinq sénateurs), et donc réduire le nombre de ceux où est appliqué le scrutin majoritaire à deux tours. La nouvelle barre serait placée à trois ou quatre sénateurs.

Ces deux innovations entraîneraient mécaniquement une augmentation du nombre des sénateurs de gauche et amélioreraient singulièrement la représentativité du Sénat.

D. LL.



(Photo Hugues Le Guellec)

~~NE RIEN INSCRIRE DANS CETTE PARTIE~~

✕

NE RIEN INSCRIRE DANS CETTE PARTIE

1- Quelles sont les institutions publiques ayant l'initiative des projets de loi ou des propositions de loi ?

Initiative des	Institution publique ayant l'initiative
Projets de loi	
Propositions de loi	

2- Qu'est-ce que l'amendement d'un projet ou d'une proposition de loi ?

.....

.....

.....

.....

3- Qu'est-ce que "la navette" en matière de discussion parlementaire ?

.....

.....

.....

.....

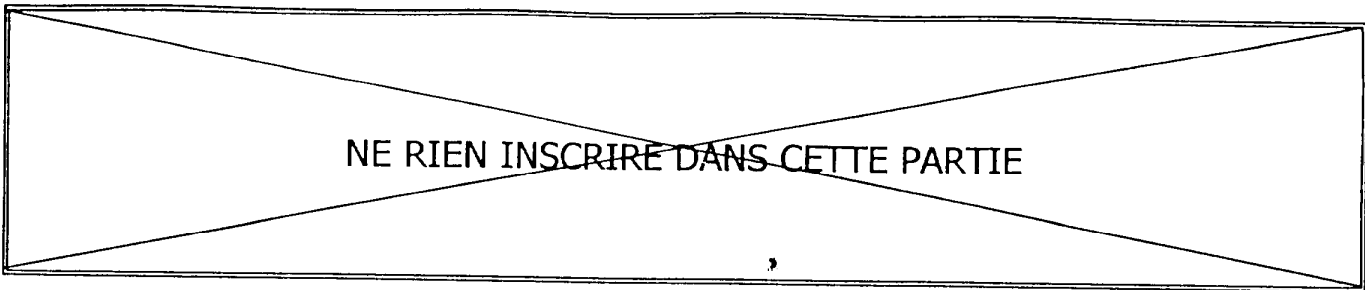
4- En cas de désaccord entre les deux assemblées parlementaires sur un projet ou proposition de loi, qui vote en dernier ressort le texte de loi ?

.....

.....

.....

.....



5- Qui promulgue les lois ?

.....
.....
.....

6- Par qui sont élus les sénateurs ?

.....
.....
.....

7- Lionel Jospin est une figure importante de la France. Quelle est sa fonction et quelle institution dirige-t-il ?

.....
.....
.....

8- Comment accède-t-on au poste qu'occupe Monsieur Jospin ?

.....
.....
.....

NE RIEN INSCRIRE DANS CETTE PARTIE

NE RIEN INSCRIRE DANS CETTE PARTIE

Feuille 7/8

ECONOMIE

La consommation

CONSOMMATION : + 3,40 % EN 1998

Les Français ont profité d'une hausse de leur pouvoir d'achat pour consommer tous azimuts en 1998, à un niveau record depuis plus de dix ans, confortant la croissance, selon une étude publiée par l'INSEE.

Après une hausse de seulement 0,20 % en 1997, la dépense de consommation des ménages a progressé de 3,40 % en volume, en moyenne annuelle en 1998, plus forte hausse depuis 1986.

Le dynamisme de l'emploi et son impact sur les revenus des ménages, dont le pouvoir d'achat a progressé de 2,50 % en 1998, ont incité les Français à puiser dans leur épargne et à consommer davantage. La plupart des secteurs en ont profité, en particulier l'automobile, l'électronique, l'électroménager, les meubles et les services de télécommunications.

Nouvelle République - 17/06/99

1- Donner la définition de la consommation.

.....

.....

.....

2- Indiquer quelle est (en pourcentage) la progression moyenne annuelle de la consommation des ménages pour la période 1997-1998.

.....

.....

.....

3- Préciser la raison pour laquelle les Français ont augmenté leur consommation.

.....

.....

.....

NE RIEN INSCRIRE DANS CETTE PARTIE

✕

NE RIEN INSCRIRE DANS CETTE PARTIE

4- Citer les secteurs économiques qui ont profité le plus de cette augmentation.

.....

.....

.....

.....

.....

5- Compléter, à l'aide d'une croix, le tableau suivant dans l'hypothèse où la consommation augmente, en indiquant quelle est la conséquence sur :

	Augmente	Diminue
<i>La production</i>		
<i>Le chômage</i>		
<i>L'inflation</i>		

6- "Les Français ont profité d'une augmentation de leur pouvoir d'achat pour consommer tous azimuts ...".

➤ Dans un commentaire structuré de 10 à 15 lignes sur les revenus et la consommation des ménages, vous exposerez :

a) Dans une courte introduction la notion de pouvoir d'achat.

b) Dans un développement :

1^{ère} partie : les différents revenus des ménages.

2^{ème} partie : la structure de la consommation en fonction de l'importance des revenus.

c) Dans une conclusion : le lien entre revenu et consommation.